Hauts-de-France, Somme
Mers-les-Bains
rue de l' Eglise

Église paroissiale Saint-Martin de Mers-les-Bains

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80001303
Date de l'enquête initiale : 2002
Date(s) de rédaction : 2003
Cadre de l'étude : patrimoine de la villégiature la Côte picarde
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : église paroissiale
Vocable : Saint-Martin

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 1982, AH, 810

Historique

L'édifice actuel est construit à l'emplacement d'une ancienne église édifiée à la fin du 15e siècle, dont il subsiste un retable daté de 1685 portant les armoiries du comte de Lannoy. Selon Prarond, celle-ci était composée d'un clocher en briques, couvert en ardoises, d'une nef couverte en tuiles et d'un choeur plus haut, couvert en ardoises. Le clocher aurait été déplacé du nord vers le sud vers 1840, pour des raisons mal définies. Cette première église était entourée d'un cimetière jusqu'en 1894, date à laquelle ce dernier est déplacé (source : AD Somme, 2590). Depuis le début des années 1800, les travaux de consolidation et de réfection de l'édifice se succèdent (source : AD Somme, 99 O 2589), et avec l'essor de l'activité touristique liée aux bains de mer, l'église primitive devient rapidement trop exiguë pour recevoir la population locale et les touristes au cours de l'été. Des premiers plans pour une reconstruction sont établis en 1899 par Auguste Castelin, architecte à Paris (source : AD Somme, 99 O 2595). Afin de contourner la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'État, il est décidé d'agrandir l'édifice ancien et non de construire une nouvelle église, la charge financière revenant à la municipalité (source : Labesse). Des appels à souscriptions sont lancés, des spectacles payants sont organisés de sorte que la population locale autant que les baigneurs participent au financement. A partir de 1921, de nouveaux projets émergent : ce sont finalement les plans des architectes Edmond et Louis Douillet qui sont choisis. Le 27 août 1928 est célébrée la pose de la première pierre du second édifice en présence de l'évêque d'Amiens. Les travaux sont exécutés par les entrepreneurs Marseille, Vatin, Gourgueuchon et Patoux. La construction dure près de huit années, de 1928 à 1936 : en 1930, le transept et les deux travées de la nef sont livrés au culte, en 1932, le choeur est achevé, en 1934, l'édifice est entièrement achevé, béni en 1936. Pendant les travaux, le culte est exercé à l'Abri Saint-Martin, salle paroissiale située au n°2 de la rue Jules-Mopin (source : Labesse). Les sculptures extérieures et intérieures sont dues à Darras. Les vitraux du choeur sont de G. Tembouret d'Amiens ; ceux de la chapelle Sainte-Thérèse et de la nef sont de Sagot, de Bayeux (source : Labesse).

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle
Dates : 1928 (daté par travaux historiques)
Auteur(s) de l'oeuvre : Georges Edmond Douillet (architecte, attribution par travaux historiques),
Louis Douillet (architecte, attribution par travaux historiques), Georges Tembouret (maître verrier, attribution par travaux historiques), Sagot (maître verrier, attribution par travaux historiques), Marceau Darras (sculpteur, attribution par source)

Description

La nouvelle église présente un plan en croix latine, orientée nord-ouest sud-ouest. Le toit est couvert en ardoise : la nef est couverte de longs-pans et pignons découverts, le clocher est couvert d'un toit en pavillon, le choeur, d'une croupe ronde. Ce clocher est construit dans le prolongement du bras du transept sud-ouest : à l'origine haut de deux niveaux supplémentaires, ceux-ci menaçant de s'effondrer sont supprimés en 1974. Le gros-oeuvre est en brique, de deux teintes différentes, formant motifs décoratifs et polychromie de l'élévation. La base des murs et les chaînes d'angle présentent un appareil en damier de brique et pierre artificielle. Les baies cintrées jumelées, les arcatures et les dômes confèrent un style byzantin à l'ensemble de la composition. L'intérieur est couvert de plusieurs coupoles, le choeur est couvert d'une voûte en cul-de-four. Les piliers ne comportent par de chapiteaux, mais des frises décoratives. Par contre, les retombées des voûtes sont sculptées. (voir les statues, le retable, maître-autel, ex-voto, relique).

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; pierre artificielle ; appareil mixte
Matériau(x) de couverture : ardoise
Plan : plan en croix latine
Étage(s) ou vaisseau(x) : 3 vaisseaux
Type(s) de couverture : terrasse ; toit à longs pans ; toit en pavillon ; dôme ovale ; pignon couvert ; pignon découvert ; croupe ronde ; noue

Décor

Techniques : sculpture
Précision sur les représentations :

Décor sculpté du portail : sur le tympan, saint Martin et deux anges, sur les embrasures, de gauche à droite, les Évangélistes, placés sous des dais soutenus par des corbeaux sculpté des animaux les symbolisant : Matthieu, Marc, Luc, Jean. Sur le tympan de la porte excentrée de gauche, bas relief de sainte Marie de l'Enfant Jésus encadrée du visage du Christ et de l'Enfant Jésus. Une niche reçoit la statue de saint Christophe.

Statut, intérêt et protection

Bien que non spécifique à l'architecture de villégiature, la construction de cette église a un lien direct avec l'activité balnéaire. C'est en effet pour accueillir la foule des baigneurs que l'ancienne église a été remplacée. Cet édifice est à rapprocher de l'église Sainte-Jeanne d'Arc d'Amiens, construite dans le même style par le même architecte.

Statut de la propriété : ?

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O 2589. **Mers-les-Bains, objets généraux, biens communaux, aliénations, acquisitions, biens communaux, voirie et eau (an XI-1869).**
  dossier travaux communaux

- AD Somme. Série O ; 99 O 2590. **Mers-les-Bains, objets généraux, biens communaux, aliénations, acquisitions, biens communaux, voirie et eau : (1870-1930).**
  dossier église

- AD Somme. Série O ; 99 O 2595. **Mers-les-Bains, travaux communaux (1870-1939)**.
  dossier travaux communaux

Documents figurés

- **Mers, église**, dessin d'après photographie, par L.-P. Lefranc, 1892 (BNF Cartes et plans ; Wc 747/24).

- Plans et élévation du nouveau clocher de l'église paroissiale de Mers-les-Bains, [s.n.], tirage sur papier, [s.n.], 4e quart 20e siècle (AC Mers-les-Bains : non coté).

Bibliographie

- LABESSE, Paul. **L'église Saint-Martin de Mers-les-Bains**. Woincourt : Imprimerie Chantrel, 1999.

- PRAROND, Ernest. **Ault et ses environs**. Paris : Res-Universalis, 1988, réédition de 1863.
  p. 50

Illustrations

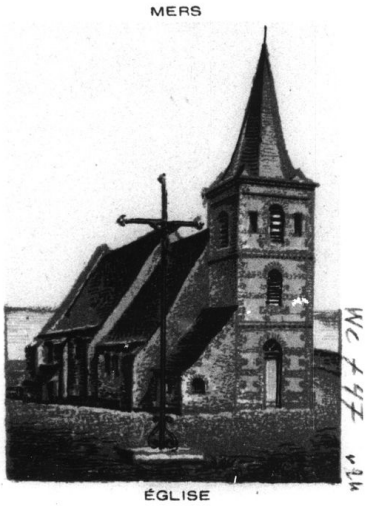

L'ancienne église, dessin d'après photographie, par L.-P. Lefranc, 1892 (BnF Cartes et plans).
Phot. Monnehay-Vulliet Marie-Laure
IVR22_20048000475NUCAB

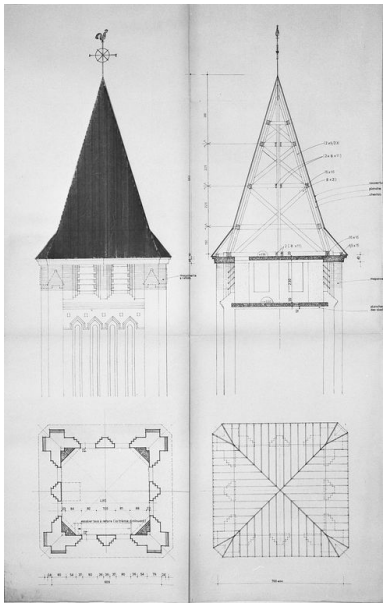

Le nouveau clocher, 4e quart 20e siècle (AC Mers-les-Bains).
Phot. Irwin Leullier
IVR22_20008000592XB

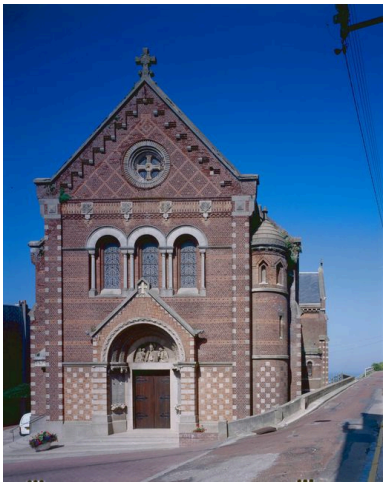

Vue d'ensemble.
Phot. Marie-Laure Monnehay-Vulliet
IVR22_20038000883VA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
L'architecture religieuse de la Côte picarde (IA80001526)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Le bourg de Mers-les-Bains (IA80001494) Picardie, Somme, Mers-les-Bains

Auteur(s) du dossier : Elisabeth Justome
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI

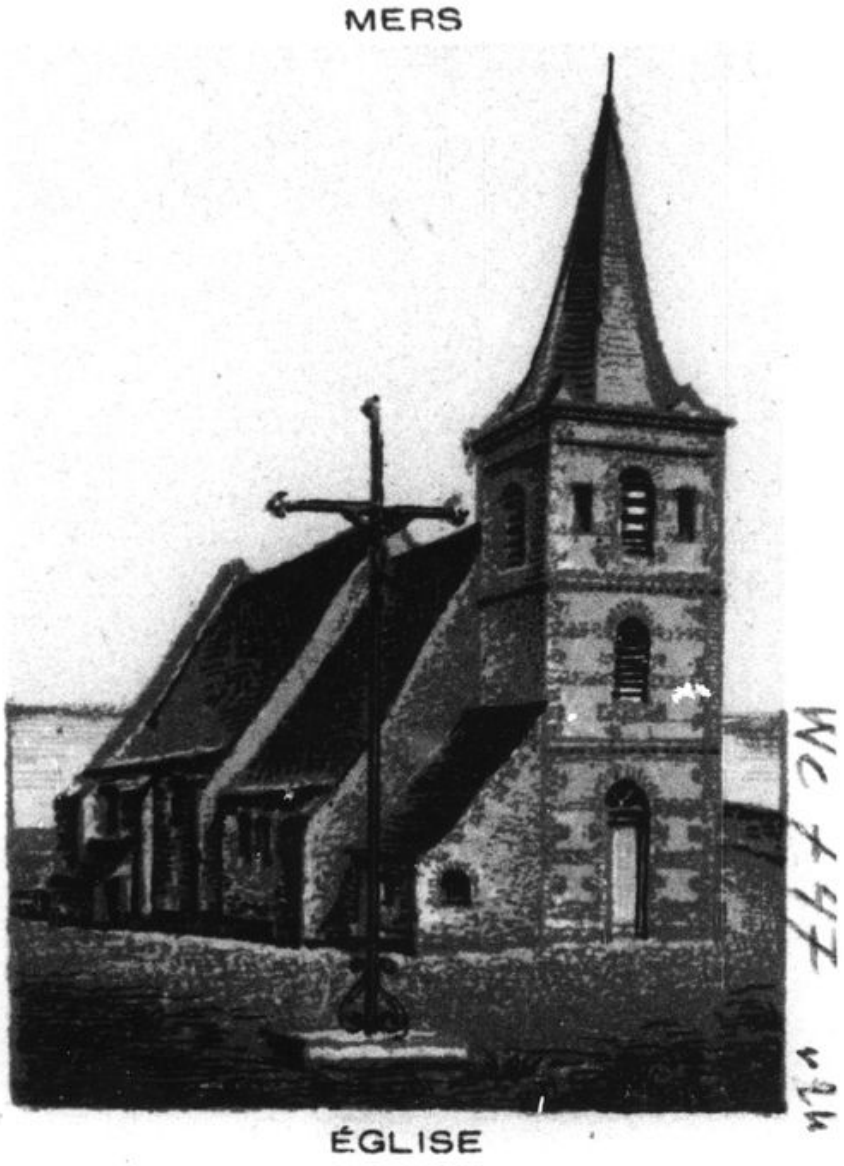

L'ancienne église, dessin d'après photographie, par L.-P. Lefranc, 1892 (BnF Cartes et plans).

IVR22_20048000475NUCAB
Auteur de l'illustration : Monnehay-Vulliet Marie-Laure
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction interdite

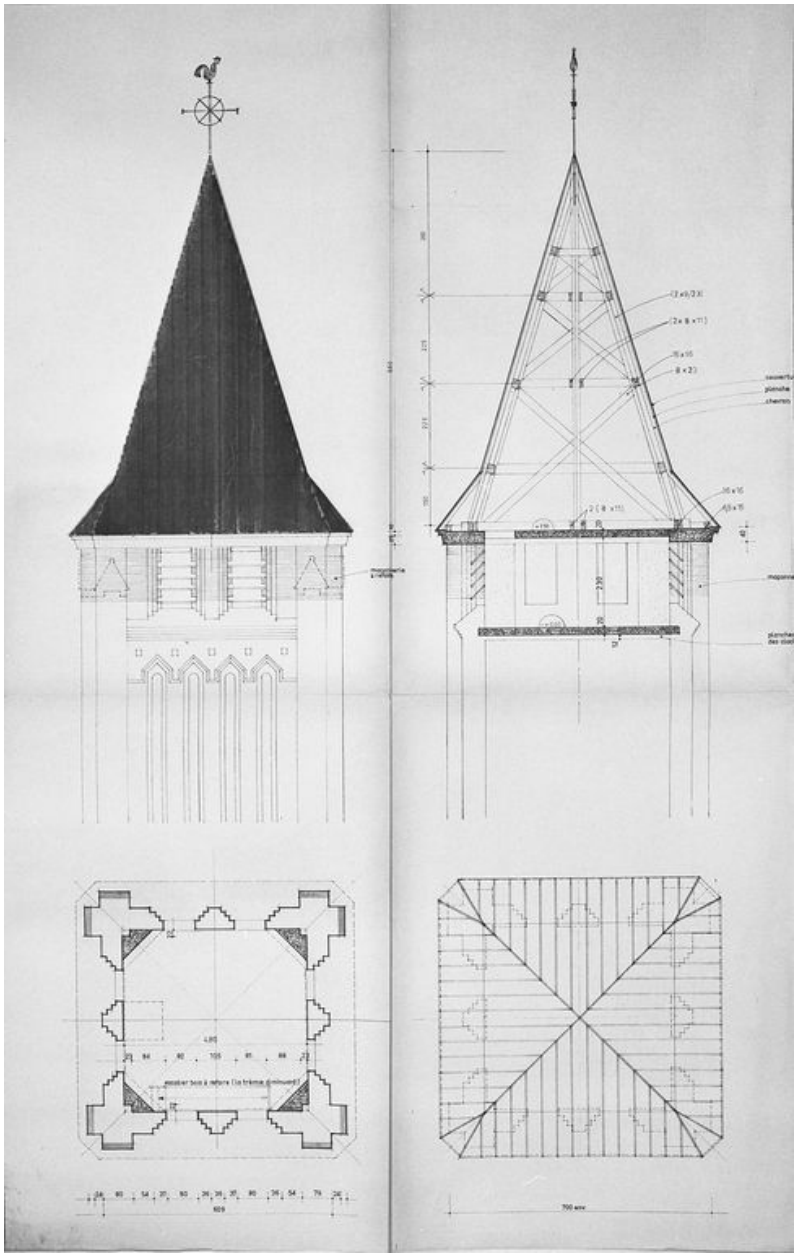

Le nouveau clocher, 4e quart 20e siècle (AC Mers-les-Bains).

IVR22_20008000592XB
Auteur de l'illustration : Irwin Leullier
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

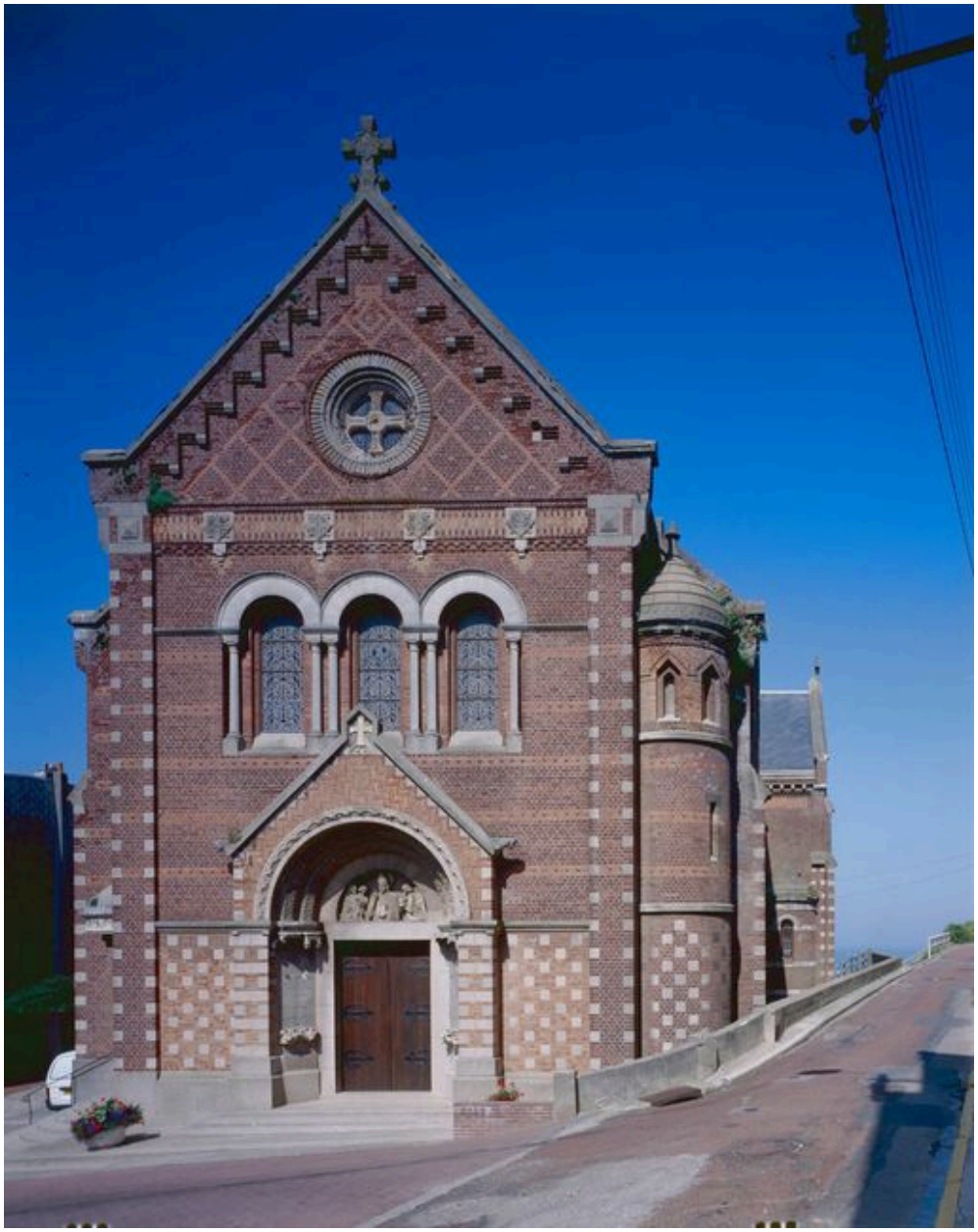

Vue d'ensemble.

IVR22_20038000883VA
Auteur de l'illustration : Marie-Laure Monnehay-Vulliet
(c) Ministère de la culture - Inventaire général ; (c) Département de la Somme ; (c) SMACOPI ; (c) AGIR-Pic
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation